



URGENCES 115

Mise à l'abri immédiate et temporaire de ménages sans solution

28 ménages ont fait au moins une demande d'hébergement d'urgence au 115

44 personnes distinctes concernées = environ 2 habitants de l'EPCI pour 1000

INFRASTRUCTURE DISPONIBLE (À LA MAIN DU SIAO)

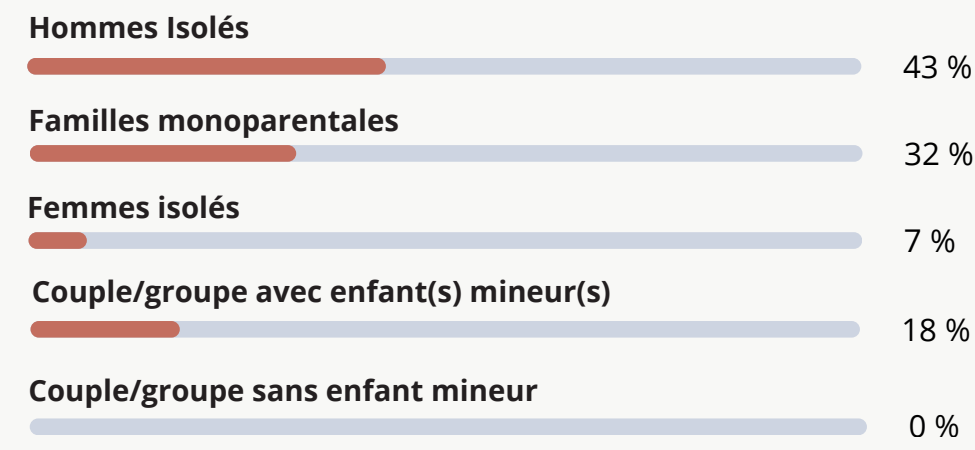


0 places d'urgences ouvertes à l'année



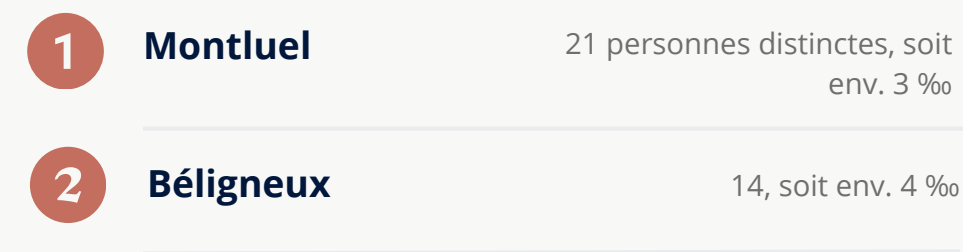
14% Part de ménages demandeurs depuis l'EPCI admis en HU =14% (contre 33% en moyenne départementale)

QUI SOLLICITE LE 115 ?



*Si une personne a soumis plusieurs demandes d'HU au cours de l'année pour différents types de ménage, elle est comptabilisée plusieurs fois ici.

PRINCIPALES COMMUNES CONCERNÉES



À RETENIR



- Part de ménages ayant refusé une proposition d'HU faite par le 115 = 73% (contre 54% en moyenne départementale)



INSERTION

Dispositifs d'hébergement d'insertion/ logement accompagné (selon adaptation aux besoins et parcours résidentiels des ménages)

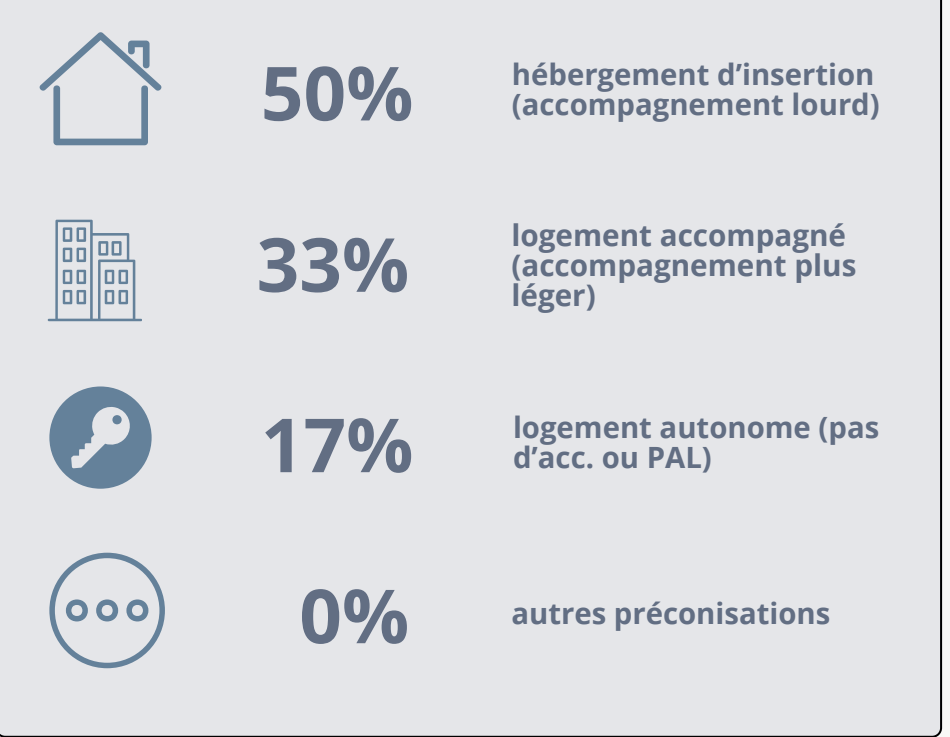
6 ménages ont fait une demande d'insertion au SIAO par l'intermédiaire d'un travailleur social

12 personnes distinctes concernées

ÉTABLISSEMENTS PRESCRIPTEURS



PRÉCONISATIONS PRINCIPALES DU SIAO



OFFRE À LA MAIN DU SIAO (HORS LOGEMENTS IML) - PLACES

- Aucune offre sur les dispositifs d'insertion à la main du SIAO (sans compter éventuels logements captés en IML) ; pas de CHRS, pas de pension de famille, pas de résidence sociale (un foyer alfa3a dans l'EPCI voisin)



PUBLICS PRIORITAIRES (RPP)

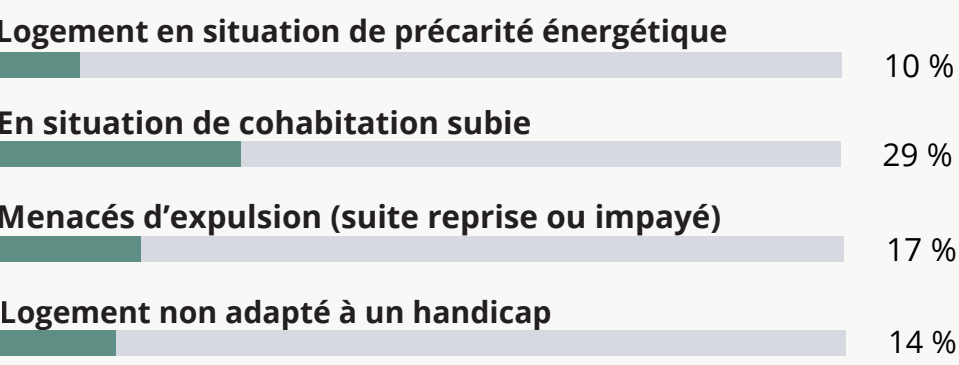
Le vivier des publics labellisés prioritaires à l'accès au logement social, à fin 2025

42 ménages en attente (RPP)

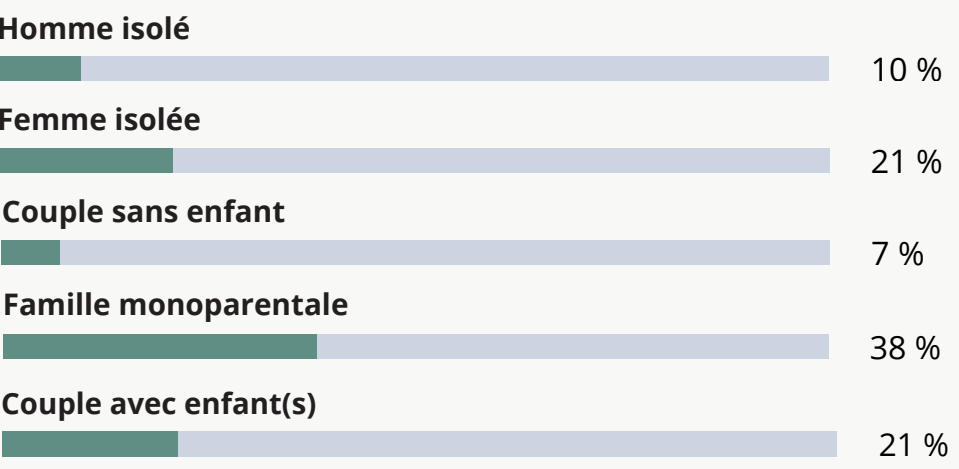
108 personnes distinctes concernées

4‰ au pro-rata de la population de l'EPCI

PRINCIPAUX MOTIFS DE PRIORISATION



TYPOLOGIE DES MÉNAGES



TYPOLOGIES DE LOGEMENT RECHERCHÉES (PLUSIEURS POSSIBLES POUR UN MÊME MÉNAGE)



Les communes indiquées en premier choix par ces ménages en attente sont Montluel (26), La Boisse (7), Dagneux (6) et Béligneux (3). 74 % de ces ménages ont indiqué une adresse dans l'EPCI, 12 % Hors Ain, 5% la CCMP et 5% la Plaine de l'Ain.

ATTRIBUTIONS & DÉLAIS



33 attributions de logement renseignées sur Sylo

Une partie des relogements de publics prioritaires n'est pas comptabilisée, car les bailleurs peuvent labelliser a posteriori certains ménages.



7 mois Délai moyen pour les ménages RPP



39 % de ces attributions, le ménage avait indiqué une adresse dans l'EPCI

45 % dans la CC de Miribel et du Plateau, 12 % la CC Plaine de l'Ain



11 mois Délai moyen pour tous les demandeurs confondus

Toutes les attributions de logements sociaux au sein de l'EPCI prises en compte.